

Quels projets agricoles et alimentaires pour l'Orléanais ?

Les propositions et attentes ci dessous sont issues d'un groupe de réflexion d'une quinzaine de personnes, qui a effectué depuis trois ans une série d'entretiens avec des agriculteurs, visité des exploitations et des terroirs, rencontré divers responsables associatifs ou techniques, et préparé la conférence-débat « regards croisés : quels projets agricoles et alimentaires pour l'Orléanais ? » du 6 Octobre 2018 qui s'est tenue à l'hôtel Dupanloup. Les attentes qui suivent sont issues de ces réflexions et débats.

Nos convictions, étayées par des enquêtes de terrain menées depuis 2 ans :

- La demande alimentaire des consommateurs est en forte croissance pour le local, et encore plus pour le bio-local.
- L'autonomie alimentaire de l'Orléanais peut et doit être renforcée
- Le processus « historique » d'agrandissement des exploitations au profit des grandes cultures céréalières peut et doit évoluer, parce qu'il y a une demande de professionnels pour des installations en maraîchage, cultures spécialisées, ou même polyculture sur des surfaces plus petites (de 2 à 25 ha, selon les productions et les terroirs).

Nos propositions : Un « Projet Agricole Territorial » ambitieux est nécessaire

- Etudié avec des représentants des agriculteurs, maraîchers et consommateurs de chaque terroir de l'Orléanais, en s'appuyant sur les acquis positifs de la charte agricole de la métropole (annuaire des producteurs, formation et aides aux installations ...)
- Préservant de manière durable la vocation agricole des sols (Zones Agricoles Protégées, SCOT), la qualité des eaux et l'environnement ;
- Dégageant des terrains (réserves foncières, préemptions, successions...) en vue de faire face aux nombreuses demandes d'installations ;
- Facilitant les installations sous forme isolée ou sous forme d'opérations d'ensemble permettant de mutualiser les investissements et les charges (accès à l'eau, chemins, réseaux, plantations d'arbres et de haies...)
- Promouvant des formes de distribution facilitant le contact entre producteurs et consommateurs, la réduction des gaspillages et l'amélioration du bilan énergétique de la filière.

L'UCVLO (Université Citoyenne du Val de Loire Orléanais) a été créée officiellement le 12 Septembre 2017, après une période de 2 ans de préfiguration à l'initiative de simples citoyens et d'élus de l'est Orléanais. Très rapidement, des citoyens et des élus d'autres territoires, et en particulier de la ville d'Orléans, se sont impliqués dans ce projet transversal, qui vise à éclairer l'avenir, à moyen et long terme du bassin de vie que constitue le Val de Loire Orléanais. Après l'association de préfiguration présidée par Jacques PIERRON ; c'est désormais Stéphanie Anton, adjointe au Maire d'Orléans, qui préside l'UCVLO.